



Communauté
de communes
**LACQ-
ORTHEZ**

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 064-200039204-20220404-BECCLLO_2022_103-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LACQ-ORTHEZ**

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-deux, le quatre avril à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

Etaient présents : Mmes et MM. Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

Etait excusée : Mme Nadia GRAMMONTIN.

**OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION CADRE D'UN GROUPEMENT DE
COMMANDES ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ ET LES
COMMUNES MEMBRES INTERESSEES POUR L'ANNEE 2022**

Depuis 2016, la communauté de communes propose à ses communes membres de se regrouper pour l'achat de biens et de prestations relevant de diverses familles d'achats en vue de réaliser des économies d'échelle.

Tout comme cela a été le cas pour l'année 2021, il est proposé aux communes en ce début d'année 2022 une liste d'achats sur lesquels elles peuvent s'engager.

Parmi cette liste, les communes pourront sélectionner les consultations qui les intéressent.

Pour l'année 2022, la liste des consultations entrant dans le champ d'application du groupement de commandes serait la suivante :

- Travaux de fauchage mécanique des voies sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez

La fonction de coordonnateur du groupement, c'est-à-dire la passation du marché, sera assurée par la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** la constitution d'un groupement de commandes pour l'année 2022 entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et ses communes membres intéressées et l'adoption de la convention constitutive de ce groupement,
- **d'autoriser** son président à signer la convention constitutive du groupement de commandes conformément au projet annexé à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,

Patrice LAURENT

